



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**Direction générale
de la recherche et
de l'innovation**

Paris, le 14 mai 2020

**Service de l'innovation,
du transfert de technologies
et de l'action régionale**

Département de
la recherche partenariale et de
l'innovation ouverte

SITTAR C3

Affaire suivie par
Morgane Le Bras
Téléphone
01 55 55 34 07
Courriel
morgane.lebras
@recherche.gouv.fr

1 rue Descartes
75231 Paris SP 05

Monsieur le Directeur,

Vous avez fait parvenir à l'AFNOR un dossier de demande de labellisation CRT de la structure CRITT ANALYSES ET SURFACE.

La commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies, instituée par le décret n°2018-1190 du 19 décembre 2018, a examiné cette demande le 04 février 2020.

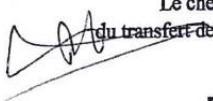
Après avis de la commission, fondé sur les conclusions du rapport d'évaluation de l'AFNOR, l'avis du DRRT et celui des deux rapporteurs, j'ai le plaisir de vous informer de la décision du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation d'accorder à CRITT ANALYSES ET SURFACE le label CRT. Ce label prend effet le 01/01/2020 pour une durée de 3 ans.

Cette décision est assortie des recommandations faites à la structure d'élargir son offre de services sur mesure ainsi que d'augmenter le nombre de visites aux entreprises et notamment aux PME.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma meilleure considération.

CIR

Pour plus d'informations
sur les agréments CIR,
consultez les pages
dédiées à ce sujet sur le
site du MESRI :
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr rubrique
Innovation / Appui aux
entreprises innovantes /
Crédit impôt recherche.


Le chef du service de l'innovation,
du transfert de technologie et de l'action régionale

Pierre-Louis AUTIN

Monsieur Tarik AIT-YOUNES
Directeur
CRITT ANALYSES ET SURFACE
2 Voie de l'innovation
Pharmaparc II
27100 Val de Reuil

Copie : DRRT Normandie